APPEL DE CANDIDATURES

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Desjardins
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

L'engagement personnel fait partie de vos valeurs?

C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.
Représentez les membres de votre caisse et faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement des communautés.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.
Vous devez être membre de la caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec ou faire partie de l'un des groupes définis par la caisse.

❯ Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez la **Trousse d'information des personnes candidates** et le **formulaire d'avis de candidature** disponibles à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisseouestdelamauricie

Postes en élection et profils recherchés

5 postes en élection

- 1 poste pour le groupe Saint-Alexis-des-Monts.
- 1 poste pour le groupe Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Boniface.
- 1 poste pour le groupe Saint-Étienne-des-Grès.
- 1 poste pour le groupe Saint-Thomas-de-Caxton.
- 1 poste pour le groupe Sainte-Ursule.

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres indépendants d'esprit avec les profils suivants :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : gestion financière, gestion d'entreprise, comptabilité, communication, développement durable et technologie de l'information;
- 2 femmes et 3 hommes pour maintenir la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 3 de 18-34 ans et 2 de 65 ans et plus.

La composition des groupes au conseil d'administration pourrait être différente si une modification au Règlement intérieur de la caisse (RIC) était proposée par le conseil d'administration lors de la tenue de l'assemblée générale, le tout sous réserve de son adoption. Le cas échéant, l'avis de convocation contiendra une mention à cet effet.

Comment poser ma candidature?

C'est très simple.

Faites parvenir le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, dûment complété et votre **curriculum vitae** (CV) à l'attention du comité de Mise en candidature, **par courriel :**

martine.janvier@desjardins.com

La date limite pour déposer votre candidature est le 4 février 2024 à 23 h 59.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le **24 avril 2024**.

Pour toute information

Contactez Martine Janvier au 819 519-2366 poste 7011042.

Jean Boisvert, secrétaire du conseil d'administration